

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 23 (1885)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Le dernier des Villaz : [suite]  
**Autor:** Tissot, V.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188667>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

adze, ye vâi on bouébo que bourgatâvè per dedein on bosson.

— Que fas-tou quie, me n'ami, se lâi fâ ?

— Oh, monsu lo menistrè, se repond lo bouébo, lâi a on galé nid dè merlo.

— Ah bin, accuta : lo faut laissi tranquillo, kâ l'est mau fê dè preindrè lè petits osés. Que derâi ta mère se cauquon tè pregnâ !

Enfin lâi fe tot on prédzo rappoo à cein, et lo bouébo s'ein allâ vouâisu.

Quand fut vâia, lo menistrè allâ vouâiti cé nid, lo pre et l'eimportâ à la tiura dein on Nouvelliste.

Lo bouébo que ve passâ lo menistrè que seim-bliâvè portâ oquie à la man, sè démaufiâ et tracè po vairé se lo nid lâi étai adé.

Quand l'arrevè vai lo bosson, lo nid étai lavi et lo bouébo étai furieux ; mà coumeint l'étai lo menistrè que l'avâi prâi, n'ousâ rein deré.

L'est bon. Lo teimps sè passè et bin dâi z'an-nâiès aprés, lo bouébo étai on bio valet que n'ein volliâvè pequa ào menistrè, mà que n'avâi tot pa-râi pas aoblia cein que s'étai passâ.

On dzo que sè reincontront lè dou, lo menistrè lâi fâ :

— Eh ! coumeint cein va-te, me n'ami, et quin bon nové ?

— Oh ! cein va bin, vo remacho, et ye vê bin-tout mè mariâ, repond lo valet.

— Ah ! te vâo tè mariâ ! Bon, bon ! Et avoué quoui ?

— Ah ! vo craidè, monsu lo menistrè ! Pas se fou de lo vo derè !

— Et porquiè ?

— Et lo nid dè merlo !

### Le dernier des Villaz.

#### X

Tout à coup l'épée de Rodolphe frappa ses regards ; comme fasciné par l'éclat de l'acier, il la saisit et, la brandissant au-dessus de la tête du blessé, il s'écria :

— Je devrais commencer ce soir, puisque Dieu envoie une victime à ma vengeance. Voilà quatre ans que je suis altéré de sang. J'en ai déjà bu, il est vrai, mais j'ai encore soif.

Rodolphe fixait sur lui un œil impassible ; on voyait qu'il lui était indifférent de vivre ou de mourir. En face de cette résignation et de ce calme, le Juif s'apaisa : jetant l'épée dans un coin, il répéta d'une voix lente et solennelle ce commandement de la loi judaïque :

— Tu ne tueras point l'ennemi qui repose sous ta tente.

Il fit deux ou trois tours dans la cabane, puis s'arrêtant devant Rodolphe, il reprit :

— Dormez en paix, vous devez avoir besoin de repos. Ma haine n'est pas tournée contre vous ; je ne vous connais pas. Si vous êtes tombé dans une des fosses dont j'ai entouré ma retraite par mesure de prudence, croyez que j'en suis sincèrement peiné. Ma vengeance est ambitieuse, elle vise haut, et elle vise depuis trop longtemps pour manquer son but quand elle frappera. La main maudite qui a porté l'incendie dans nos maisons m'est connue : le comte de Romont a une fille, et il lui fallait une dot.

Ces mots rappelèrent à Rodolphe toutes les péripéties de la soirée. Il sentit que son cœur saignait plus que

jamais du coup que lui avait porté la nouvelle si inattendue des fiançailles de Marguerite.

Sous le poids d'un accablement général, ses paupières se refermèrent, et il vit alors celle qu'il aimait passer devant ses yeux, fière de sa riche robe d'épousée, heureuse et souriante sous sa belle couronne de fleurs. Le jeune sire de Palézieux la conduisait par la main à l'autel : il avait l'air d'un triomphateur. Quand le prêtre leva la main pour bénir cette union, les cheveux de Rodolphe se hérissèrent, il se débattit sur sa couche et agita son poing en criant :

— Attendez ! Ce n'est pas lui, c'est moi qui doit l'épouser...

Son hallucination continua. La bénédiction nuptiale fut donnée malgré ses cris, et les jeunes fiancés s'en retournèrent jeunes époux. Il crut distinguer sur leurs lèvres un sourire moqueur à son adresse ; ses traits se crispèrent, il se dressa sur sa couche et voulut les poursuivre, mais au premier pas qu'il fit, il chancela et rebomba de son long, comme un homme ivre.

Le Juif avait assisté à cette scène sans y rien comprendre. Assis près du foyer, sur un tronc, dans une attitude méditative, il ne se dérangea même pas.

Une sueur froide inondait le corps de Rodolphe, sa respiration était haletante ; il était en proie à une fièvre terrible. Enfin, attiré par ses gémissements, le petit homme s'approcha de lui, lui tâta le pouls, secoua la tête et étendit sur lui, pour le couvrir, le paquet de loques suspendu à la paroi.

Ce ne fut que vers le matin qu'un peu de calme revint dans l'esprit délivrant du malade. Il avait souvent prononcé, dans ses phrases incohérentes, les mots de vengeance et de mort.

Se tournant avec effort vers celui qui le soignait, il rouvrit tout à coup les yeux, et attachant sur lui ses pupilles dilatées, il lui dit d'une voix rauque et sombre :

— Le feu de la haine brûle dans mes veines, ah ! mon Dieu, qu'elle souffrance atroce ! Répondez, voulez-vous me venger en même temps que vous vous vengerez ? La moitié de ma fortune est à vous.

— La moitié de votre fortune, répéta le Juif en saccadant chaque syllabe. Il en vaut la peine comme il n'en vaut peut-être pas la peine, car j'attends encore, seigneur chevalier, que vous m'ayez fait l'honneur de m'apprendre qui vous êtes.

— Qui je suis ? Vous ne l'avez pas deviné ? Si vous avez des oreilles, mon nom a dû souvent y résonner : je suis le seigneur Rodolphe de Villaz.

— Monseigneur, je vous salue, dit le Juif en s'inclinant profondément ; puis il reprit :

— Alors ce serait donc la moitié de votre fortune, qui consiste... ?

— En meubles, immeubles et argent comptant. Total : cent mille écus ; la moitié, cinquante mille.

— Et pour ça je devrais vous venger...

— Du comte de Romont.

— Oh ! celui-là, je le connais ! Et je le guette. Mais quel moyen désirez-vous que j'emploie ?

— Peu m'importe, pourvu que je sois vengé.

— J'accepte, dit froidement le Juif. Comme on ne sait ce qui peut arriver, permettez que je rédige un acte de donation de votre part, au bas duquel vous apposerez votre cachet.

— Faites, murmura Rodolphe, livide comme un mort.

Le Juif tira d'une cachette une boîte de fer dans laquelle il prit un lambeau de parchemin et ce qu'il fallait pour écrire. A mesure qu'il allongeait une ligne, l'expression de sa figure devenait plus diabolique. Lorsqu'il eut fini, il lut l'acte à Rodolphe qui l'entendit à peine ;

puis il détacha son sceau pour le mettre au bas du titre, en guise de signature, comme c'était alors l'usage. Rodolphe le laissa faire. Ses paupières s'étaient fermées, il était à demi assoupi. Après de nombreuses allées et venues dans les recoins les plus sombres de la cabane, le Juif revint auprès de lui :

— Monseigneur, dit-il, je vous abandonne : vous avez à votre portée du pain et de l'eau. Demain, dans la nuit, je serai de retour ; j'espère que je vous apportera la nouvelle que vous êtes vengé. Vous vous lèverez alors, car je veux que vous assistiez aussi à mon feu de joie.

Ayant dit ces mots, le petit homme s'arma d'un gros bâton et s'esquiva comme un fantôme.

(A suivre.)

*Une consultation.* — Deux médecins de Lausanne étaient, l'autre jour, auprès du lit d'un de nos maîtres d'état, qui se plaignait d'avoir beaucoup de fièvre et demandait sans cesse à boire. Mais comme la maladie ne s'accusait par aucun symptôme bien caractérisé, les docteurs, quelque peu embarrassés, se regardaient, tâtaient le pouls et auscultaient tour à tour leur client. Enfin, l'un d'eux, rompant le silence, dit à son collègue : Il faudrait d'abord commencer par couper cette soif avec quelque tisane...

— Oh ! monsieur le docteur, interrompt vivement le malade, coupez seulement la fièvre ; quant à la soif, je m'en charge.

*Un sou qui rapporte.* — Monsieur B. ayant pris une consommation dans un café de Vevey, sonna le garçon pour régler.

— Combien dois-je ?

— Soixante-quinze centimes.

Monsieur B. mit un franc sur la table, et le garçon lui rendit une pièce de vingt centimes avec un vieux sou crasseux, bosselé et rongé sur les bords.

Voyant cette affreuse monnaie, M. B. la repoussa en disant : « Tiens, tu peux seulement garder ça pour toi. »

— Ah ! je savais bien que monsieur me le rendrait, fit le jeune homme en souriant.

— Comment le savais-tu ?

— Parce qu'on me le rend toujours.

Nous extrayons des procès-verbaux d'une Municipalité du canton, les lignes suivantes, qui datent du 4 septembre 1835 :

« Un anonyme, disant se souvenir avoir violé plusieurs règlements de police, par exemple, d'être resté après dix heures du soir au café, jeté des immondices dans une rue et lavé un pot dans le bassin d'une fontaine publique, envoie dans un pli, timbré de Genève, 10 francs 4 batz.

» La Municipalité décide que cette finance sera envoyée à M. le boursier, après que l'inscription en aura été faite au registre des casualités. »

Exemple à méditer !

Pendant les grandes chaleurs de l'été dernier, le maire d'une commune française voisine fit afficher au pilier public l'avis suivant :

Nous, Maire de \*\*\*, faisons savoir à nos adminis-

trés que, vu les chaleurs, il ne sera tué aujourd'hui qu'un demi-bœuf.

**THÉÂTRE.** — Nous ne saurions trop recommander aux amateurs l'occasion qui leur est offerte d'entendre demain la représentation de *Denise*, pièce en 4 actes, grand succès actuel de la Comédie-Française et, paraît-il, le chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas. Tous ceux qui ont assisté à la représentation de mardi ont été enchantés des beautés littéraires et dramatiques de cette pièce et de la manière dont elle est interprétée par les artistes de la troupe de M. Simon, appartenant tous aux principaux théâtres de Paris. Après *Denise*, *Divorçons*, de Victorien Sardou, un des triomphes de Mlle Kolb, qui jouera le rôle de Cyprienne. — Exceptionnellement, les prix des places ont été diminués. — Rideau à 8 heures. — On commencera par *Denise*.

**Recettes de ménage.** — Pour faire une excellente blanquette avec le reste d'un rôti de veau, on coupe celui-ci en tranches minces que l'on met dans une casserole, après y avoir fait fondre, mais non roussir, un morceau de beurre ; on tourne, puis on ajoute une bonne cuillerée de farine, en tournant toujours. Il est nécessaire de ne pas laisser roussir. On met un peu d'eau et on mèle avec soin. Après avoir mis le sel, le poivre et un peu de muscade, on laisse faire quelques bouillons. Lorsque la sauce est bien prise, on met une liaison faite avec un jaune d'œuf et de la sauce de la blanquette, on ajoute un peu de vinaigre et du persil haché, et on sert immédiatement. 25 à 30 minutes suffisent pour faire une blanquette, pourvu qu'on ait de l'eau chauffée d'avance.

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La diplomatie chinoise, par M. Maurice Jametel. — Le mouvement littéraire en Espagne. — Pedro Antonio de Alarcon, par M. E. Rios. — En Russie. — Nouvelle, par M. Mikhail Achkinasi. (Troisième et dernière partie.) — Un réformateur militaire. — Le général Lewal, par M. Abel Veuglaire. — Les juifs en Italie, par M. Honoré Mereu. — Le caporal Silvestre. — Simple histoire, de M. Salvatore Farina. (Troisième et dernière partie.) — Variétés. — La police à Paris, par M. Ed. Sayous. — Chronique parisienne. — Mort d'Edmond About. — Les Mémoires de Saint-Simon dans la collection des Grands écrivains. — Souvenirs de Wagner. — Livres nouveaux. — Chroniques italienne, allemande, anglaise, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la Bibliothèque universelle, chez M. G. Bridel, à Lausanne.

Télégramme du câble de l'Agence générale A. Zwilchenbart, à Genève. — Le paquebot-poste français « La Normandie », parti le 7 mars du Havre, est arrivé à New-York le 15 mars, à 11 heures du soir.

L. MONNET.